



PROVENCE PROMOTION

Charles Fabre en interview (communauté d'agglomération ACCM)

“Un esprit communautaire pour un développement renforcé”

Malgré sa jeunesse, la communauté d'agglomération Arles-Camargue-Crau-Montagnette (ACCM) se satisfait de la mutualisation des ressources des communes membres. Développement économique, éducation, formation, emploi... Grâce à la communauté, le territoire bénéficie désormais d'une nouvelle dynamique qui favorise ses habitants et plus largement la région. Charles Fabre, maire de Tarascon et 2ème vice-président de l'agglomération, délégué au développement économique, est un excellent avocat pour défendre cette structure, indispensable à la croissance et à l'attractivité de son territoire et au bien-être de ses administrés...

> A quel moment la communauté d'agglomération a fait son apparition ?

La communauté d'agglomération d'Arles-Camargue-Crau-Montagnette a été créée le 1 janvier 2004. Elle compte au total 77 644 habitants pour une superficie de 1071 km² ce qui la place dans le peloton de tête des plus grandes communautés d'agglomération de France. L'ACCM regroupe les communes de Saint-Martin-de-Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues, Boulbon, Arles et Tarascon.

> Quels sont les bénéfices pour une commune de faire partie de ce groupe-ment ?

Pour Tarascon, l'intérêt principal est de disposer de la mise en commun d'une partie des ressources de chaque membre. En effet, la communauté et les villes qui en font partie bénéficient d'une notoriété et d'un poids considérable auprès des institutions publiques. De nouvelles opportunités s'offrent à nous notamment en termes de partenariats et de co-financements.

> Quels types de partenariats ?

Au-delà des partenariats internes à l'agglomération, nous bénéficions notamment du soutien de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Général de notre département, de la CCI du pays d'Arles et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône. Ces aides précieuses nous permettent de mettre en place des projets considérables, difficilement réalisables sur l'unique investissement de l'agglomération. Evidemment, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenariats et si nous n'avons pas encore rencontré Provence Promotion, je suis certain que nous pourrions bénéficier de leur soutien dans le cadre de notre développement et réciproquement.



Charles FABRE



Charles Fabre en interview (communauté d'agglomération ACCM)

> Quelles sont les principales réalisations de l'ACCM depuis sa création ?

Nous avons optimisé les moyens mis à notre disposition en transférant certaines compétences propres à chaque commune au sein de l'agglomération. Nous avons notamment transféré les compétences liées au développement économique, à l'habitat, au transport urbain, à l'eau, à la formation, à l'emploi, à l'eau et à l'assainissement, etc. Nous avons créé un plan local pour l'insertion (PLI) qui facilite l'accès à l'emploi des habitants du territoire et propose des dispositifs de formation. Le PLI permet notamment de proposer aux entreprises qui viennent s'implanter dans l'agglomération un vivier de compétences déjà sur place, susceptible de correspondre à leurs attentes. Nous disposons également désormais d'un plan local pour l'Habitat. L'agglomération s'est engagée pour 2008/2015 à se doter de 700 logements supplémentaires par an dont 180 logements sociaux.

> Quels efforts ont notamment été engagés en matière de développement économique ?

L'ACCM continue à optimiser les zones industrielles présentes sur son territoire. L'emploi est directement lié à leur pérennité et à leur pérennisation. D'autant plus que notre situation géographique dispose de nombreux atouts qui incitent les entreprises à s'implanter chez nous. L'agglomération est en effet au cœur d'un carrefour d'échange dynamique avec la vallée du Rhône, l'Europe du Sud et le bassin méditerranéen. Elle bénéficie aussi d'un axe autoroutier efficace. L'agglomération connaît notamment une forte croissance dans le domaine de la logistique et des technologies numériques aux côtés de domaines d'activités industrielles plus classiques comme la métallurgie ou la papeterie.

En savoir plus

www.agglo-accm.fr/
www.ville-arles.fr
www.web-provence.com/infos/saint-pierre-de-mezoargues.htm
www.tarascon.org
www.mairie-boulbon.fr
www.ville-saint-martin-de-crau.fr